

[Français]

M. Robichaud: Monsieur le Président, en ce qui a trait à l'exposé de l'honorable député de Halifax (M. McInnes) qui dit qu'ils offriront de nouveaux stimulants à l'industrie, de l'aide à la petite entreprise, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre ses mots. Je pense qu'on n'a pas tout à fait le même vocabulaire, surtout si on parle de l'industrie touristique. Dans son énoncé, l'honorable ministre des Finances (M. Wilson) a annoncé des coupures de part et d'autre, lesquelles vont affecter surtout les systèmes de traversiers dans les provinces atlantiques, un système vital pour l'industrie touristique. On devra payer pas mal plus pour s'en servir. On augmente les taux dans les parcs nationaux, les taxes aux aéroports, la taxe sur les alcools et surtout, monsieur le Président, lorsque ces mêmes députés qui étaient dans l'opposition le printemps dernier déploraient de telles actions de la part du gouvernement. Maintenant, on dit qu'on offre des stimulants...

J'aimerais donc que le député m'explique de quelle façon, en fait, ces choses-là pourraient agir comme stimulants pour l'industrie touristique.

[Traduction]

M. McInnes: Monsieur le Président, le député pose là une question tout à fait pertinente. De prime abord, il y aurait du vrai dans ce qu'il dit. Il est possible que le secteur du tourisme subisse des incidences négatives. Or, il joue un rôle majeur dans ma circonscription et partout en Nouvelle-Écosse. Cependant, j'ai eu l'avantage de consulter des gens qui œuvrent au sein de ce secteur. Ceux-ci sont parvenus à me convaincre, tout comme j'aimerais à mon tour convaincre le député, que si nous voulons encourager les touristes à nous rendre visite, nous devons doter le Canada en général et la Nouvelle-Écosse en particulier d'une infrastructure appropriée. Nous devons voir à ce que les touristes trouvent chez nous des installations convenables. La qualité de ce secteur s'est détériorée ces dernières années. À l'heure actuelle, la Nouvelle-Écosse accueille moins de visiteurs qu'il y a cinq ans. Encore une fois, il s'agit d'un problème fondamental.

Nous avons besoin d'argent pour nous doter de cette infrastructure et pour convaincre les touristes de venir dépenser leurs dollars chez nous plutôt qu'ailleurs. Ces nouveaux tarifs et ces nouvelles hausses devraient précisément nous fournir cet argent. C'est vrai que ce sera pénible pendant quelque temps, mais nous devons coûte que coûte trouver cet argent. Nous ne pouvons constamment chercher l'argent où il n'est pas. Nous devons le chercher où il est. Voilà la situation.

M. le vice-président: Pourvu qu'il soit bref, le député de Simcoe-Sud (M. Stewart) peut poser une question ou formuler un commentaire.

M. Stewart: Que les Canadiens veuillent ou non travailler, et compte tenu des divergences d'opinion entre les députés ministériels et ceux de l'opposition, que pense le député de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes qui a constaté l'année dernière que nous avons payé quelque 800 millions de dollars à des travailleurs qui prennent eux-mêmes l'initiative de démissionner?

M. McInnes: Ce qui est sûr, monsieur le Président, c'est que les présidents des associations de petites entreprises et de toutes les associations d'hommes d'affaires du Canada ont accueilli très favorablement la déclaration économique, ainsi

Article 21 du Règlement

que la nouvelle façon d'aborder les affaires au Canada que le ministre des Finances a décrite dans sa déclaration économique. Selon les éditorialistes, les Canadiens...

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre le député. Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES PÊCHES

LA SUPPRESSION DU RÉGIME D'ASSURANCE DES NAVIRES DE PÊCHE

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, je demande instamment au gouvernement du Canada d'annuler ou de réviser sa décision annoncée la semaine dernière de supprimer le régime d'assurance des navires de pêche.

Pareille mesure doublerait et parfois triplerait le coût des polices d'assurance, les pêcheurs devant s'adresser à des compagnies d'assurance privées. Mais le pire, c'est qu'un grand nombre d'entre eux—je dirais environ la moitié des propriétaires de bateau de Terre-Neuve—ne pourraient pas s'assurer auprès de compagnies privées. Le vrai problème tient au fait que la commission de crédit aux pêcheurs de cette province exige qu'ils s'assurent avant d'obtenir un prêt d'organismes provinciaux. Les prêts déjà consentis seront évidemment remboursables si les polices d'assurance sont annulées.

Je conseille vivement aux ministres des Pêches et des Océans (M. Fraser) et des Finances (M. Wilson) de consulter les gouvernements provinciaux, les représentants des entreprises de transformation, les syndicats de pêcheurs et les compagnies d'assurance afin de réexaminer cette décision.

* * *

L'AGRICULTURE

LES PAIEMENTS FAITS PAR LE GOUVERNEMENT AUX PRODUCTEURS DE RAISIN

M. Rob Nicholson (Niagara Falls): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir pour parler d'une question qui préoccupe depuis quelque temps les producteurs de raisin de la péninsule de Niagara. Je veux parler de l'excédent de raisin prévu par ces producteurs depuis juin dernier. Diverses raisons sont à l'origine de ce problème, la principale étant l'écoulement à perte, au Canada, de raisin européen subventionné. Ces importations à bon marché ont provoqué une baisse de la demande de raisin canadien, ce qui est regrettable parce que mes électeurs et moi savons depuis un certain temps que c'est dans la péninsule de Niagara que l'on trouve certaines des meilleures terres vinicoles au monde.